

COMMENT LIMITER LE DÉVELOPPEMENT du campagnol des champs ?



Nathalie Robin : « Il est nécessaire d'intervenir le plus tôt possible avant d'avoir à faire face à une population de campagnols trop élevée. »

Certaines pratiques agricoles, comme le moindre travail du sol ou les couverts végétaux, peuvent être favorables au campagnol des champs. Nathalie Robin, Ingénieur ARVALIS-Institut du végétal, revient sur les enjeux pour les cultures et les moyens de lutte.

Perspectives Agricoles : Quelles sont les manifestations de ce petit rongeur ?

Nathalie Robin : Des dégâts de campagnol des champs ont été observés plus fréquemment ces dernières années dans des cultures porte-graines, des prairies, des céréales ou encore des cultures potagères. Le campagnol des champs est potentiellement présent sur tout le territoire. Seules des densités élevées de population entraînent des dégâts significatifs, notamment dans les foyers historiques. Au-delà de 200 individus/ha, l'impact économique devient souvent conséquent, avec des variations selon les cultures et les stades. Les effectifs évoluent en lien avec la reproduction, avec un pic à l'été ou en début d'automne. Les variations interannuelles sont également importantes. Le pic de population, jusqu'à plus de 1000 individus/ha, peut se maintenir deux ans et revenir tous les trois à cinq ans.

P. A. : Quels facteurs sont favorables au campagnol des champs ?

N. R. : La préservation de son habitat, par l'absence ou la faible perturbation du sol, est un élément majeur. Une couverture végétale assure les besoins alimentaires et procure un abri, notamment en soustrayant le campagnol de la vue de ses prédateurs. Les couverts

intermédiaires lui sont donc favorables, et a fortiori les couverts permanents. Certaines cultures, comme les légumineuses (trèfle, luzerne), peuvent également être plus appétentes. Enfin, la faible présence de haies ou de bosquets, ainsi que les grandes surfaces « ouvertes », réduisent la présence de ses prédateurs (renard, belette, rapaces...).

P. A. : Comment protéger les cultures ?

N. R. : La lutte contre le campagnol des champs est avant tout préventive en évitant un environnement trop favorable à son développement. L'entretien des bords de champs, par exemple, réduit les zones refuges. Des mesures collectives de gestion des prédateurs, comme le renard, participent aussi à la limitation des populations. La lutte préventive la plus efficace reste néanmoins le travail du sol. En second lieu, la lutte directe est à mettre en œuvre dès les premiers indices de présence. Le piégeage, utilisable toute l'année, est efficace mais chronophage. La lutte chimique avec des appâts à base de bromadiolone n'est possible qu'en lien avec l'organisme à vocation sanitaire régional (FREDON/GDON). Pour éviter des effets non intentionnels vis-à-vis de la faune sauvage non cible, la bromadiolone n'est autorisée que sous conditions strictes : comptages d'indices, intervention uniquement en dessous d'un seuil et avec un mode d'emploi défini (1).

P. A. : Des solutions existent-elles pour éviter les pics de pullulation préjudiciables ?

N. R. : L'accroissement des effectifs de campagnol peut être très rapide du fait de son fort taux de reproduction. Sa présence est donc à surveiller régulièrement. Les indices à rechercher sont les terriers avec les galeries souterraines et leurs entrées, ainsi que les couloirs de circulation dans la végétation. Des bulletins d'observation régionaux permettent de guider cette surveillance. Les moyens de lutte doivent être combinés : travailler le sol quand c'est possible et lutter dès les premiers indices de présence. L'installation de perchoirs et la préservation des habitats favoriseront la présence des prédateurs. La gestion des couverts végétaux est également à raisonner en conséquence. La lutte chimique n'interviendra qu'en dernier recours dans le cadre du plan de lutte établi par les FREDON/GDON.

(1) Arrêté interministériel du 14 mai 2014 relatif au contrôle des populations de campagnols nuisibles aux cultures.

Propos recueillis par Benoît Moureaux
b.moureaux@perspectives-agricoles.com